

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À
2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2630)

N° DN380

AMENDEMENT

présenté par

M. Saintoul, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas,
M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, Mme Bentorki, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo,
M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala,
M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara,
Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté,
Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq,
M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud,
M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur,
Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato,
M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, Mme Soudais,
Mme Stambach-Terrenoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et
M. Vannier

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

« I. L'alinéa 66 est supprimé.

II. – Par conséquent,

1° dans le tableau de l'alinéa 71, à la ligne « SCAF (NGF) », dans la colonne « Actualisation-Parc horizon 2035 », les mots : « 1 démonstrateur NGF » sont supprimés ;

2° ils sont insérés dans la colonne « Actualisation-Parc fin 2030 » ;

3° dans la colonne « Écart avec la LPM – Parc fin 2030 », les mots : « – 1 démonstrateur NGF » sont supprimés. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe La France insoumise vise à réintroduire dans l'actualisation de la loi de programmation militaire (LPM) l'objectif de développer un démonstrateur d'avion de combat de sixième génération à horizon 2030, et non 2035. Cette LPM ne fait qu'entériner les retards de programmes en coopération sur lesquels les députés insoumis alertaient déjà en 2023, lors du vote de la précédente LPM. Le programme SCAF est emblématique de cette tendance : voulu par Emmanuel Macron au nom d'un « couple franco-allemand » qu'il est le seul à défendre, les signes annonçant son échec complet se sont multipliés au cours des derniers mois. L'actualisation de la LPM ne tient pas compte de cette réalité ; elle acte simplement le retard pris par le programme. Cet aveuglement doit cesser ; il est temps de chercher des coopérations véritablement bénéfiques à la France et à la préservation de sa souveraineté.